Le journal de

STEENWERCK

LE PRINTEMPS DES ÉCHAFAUDAGES

Bulletin municipal d'information ▪ N°250 ▪ 2022

L'EDITORIAL DE
JOEL DEVOS

INFORMATIONS MUNICIPALES
- Compte-rendus des derniers conseils municipaux
- Résultats des élections présidentielles
- Etat civil et message personnel…
- Zoom sur le métier d'archiviste
- La page culturelle
- Bienvenue aux nouveaux arrivants
- Prochain don du sang et nouvelles activités

SCOLAIRE / JEUNESSE
- Présentation du Relais Petite Enfance
- Ecole Jean Monnet
- Ecole du Tilleul
- Ecole Saint Joseph

INFOS DES ASSOS
- Le retour de contes à tous vents
- Des nouvelles d'Allo Ass Mat
- Le petit théâtre de Steenwerck
- Prochain spectacle de l'Atelier Danse
- Musée de la vie rurale
- Organisation de la biennale de la Céramique
- Les flâneries steenwerckoises
- Un défi, un espoir pour la vie
- La roue libre
- Des archers en or !
- 100 km à pied de Steenwerck

Téléphone : 03.28.49.94.78

Site internet : steenwerck.fr

Infos : contact@steenwerck.fr

: Ville de Steenwerck

Directeur de la publication : Joël Devos
Directeur de la rédaction : Joël Devos
Rédaction : Mairie & Associations
Crédits photos : Mairie & Associations
Secrétariat & Impression : Michel Forceville
Tirage : 1 800 exemplaires
Dépôt légal : Juin 2008
Journal gratuit

Publication disponible en lecture et téléchargement sur steenwerck.fr

Mais qu'est-ce donc cette « installation » devant la salle de sport Maurice Declercq et que fait-elle à cet endroit ? Ce qui active l'imagination des adeptes des réseaux sociaux !
Avant d'être un espace consacré au sport et aux loisirs, était érigée là une serre en verre de 1500 m², chauffée, permettant la culture de plantes tropicales comme le Ficus ou le Sansevieria ; d'anciens employés Steenwerckois s'en souviennent encore !

La chaufferie était alimentée par du fuel, stocké dans une immense cuve de 50 000 litres et c'est un morceau de cette dernière qui trône ainsi devant la salle ! C'est par ce « trou d'homme » qu'il était possible d'y rentrer pour en effectuer le nettoyage, mais au-delà de l'aspect pratique, ce morceau de tôle représente le savoir-faire des chaudronniers du début du siècle dernier : en effet, le montage n'est ni soudé ni boulonné mais « riveté », procédé abandonné aujourd'hui mais qui demandait une réelle technicité !

C'est ce monde d'avant qui est ici symbolisé et qui rappelle aux jeunes et nouveaux Steenwerckois le passé horticole dynamique et florissant d'une époque révolue de notre village mais « Se souvenir, c'est respecter l'histoire ».

Une exposition présentera prochainement le passé de ce site emblématique.

Parée d'un voile blanc à la manière de l'artiste Christo, décédé en 2020, qui enveloppait, emballait, empaquetait les ponts et monuments parisiens, l'Arc de Triomphe tout particulièrement, notre église se prépare aux travaux qui démarreront très prochainement sous la houlette de Monsieur François Bisman, Architecte du patrimoine. Maître d'œuvre spécialiste de la restauration de bâtiments historiques, il dirigera la rénovation du clocher puis de la toiture, dans le plus strict respect de la construction originelle et il nous faut attendre maintenant trois années pour apprécier le travail délicat et minutieux des artisans qui redonneront à cet édifice tout son lustre et sa beauté !

Je souhaite un agréable printemps à chacune et chacun de vous.

Bien Cordialement
Joël Devos

INFORMATIONS MUNICIPALES

Ces pages ne présentent qu'une synthèse des décisions prises en Conseil municipal. L'intégralité des délibérations et votes de tous les conseils municipaux depuis 2014 est disponible sur le site municipal steenwerck.fr, rubrique *Séances du Conseil*.

Compte-rendu du Conseil municipal du 02 mars 2022

1 – Rapport d'orientation budgétaire 2022

L'article 13 de la loi du 22 janvier 20148 de programmation des finances publiques pour 2018-2022 (LPFP) a étendu le contenu du ROB pour les communes de plus de 3 500 habitants. Celles-ci-doivent présenter leurs objectifs sur l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et sur l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

La commune de Steenwerck comprenant 3 669 habitants au 01/01/2018, est ainsi tenue d'organiser un Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur le Maire présente le Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) qui retrace les éléments de contexte économique national, une synthèse des résultats réalisés lors du budget écoulé, une analyse de l'épargne et de la dette, les perspectives en matière de fiscalité, puis les principales orientations en matière de dépenses et de recettes de fonctionnement et d'investissement proposées dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2022.

Le Conseil municipal, après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire et après avoir débattu des orientations budgétaires proposées pour l'année 2022 adopte à l'unanimité le Rapport sur les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2022 tel que présenté en annexe de la présente délibération.

Le document intégral relatif au Rapport d'Orientation Budgétaire est disponible sur le site de la commune de Steenwerck.

2 – Demande de subvention départementale – Aide à l'aménagement de trottoirs

Lors de sa séance du 24 janvier 2022, le Conseil Départemental a confirmé les modalités d'intervention du Département pour le dispositif d'accompagnement des projets d'aménagement des trottoirs des routes départementales.

Considérant le trafic routier très dense et la dangerosité de la route départementale 122 (rue de l'Epinette) de la Croix-du-Bac en direction d'Erquighem-Lys,
Considérant que cette portion routière est très empruntée par des randonneurs et des piétons puisque se situant sur un itinéraire pédestre,

Il est proposé de procéder à la continuité du busage de fossé depuis la rue Streck jusqu'au centre du hameau de la Croix-du-Bac afin de réaliser un cheminement piéton garantissant la sécurité des piétons.

Après avoir mis en concurrence les entreprises, le coût des travaux de busage et de remblai s'établit à 27 856 € HT.

Pour cette opération, les cheminements piétons en schiste seront réalisés par les services techniques municipaux dans un souci de maîtrise des dépenses.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à solliciter le concours du Département, au titre de l'aide à l'aménagement de trottoirs pour l'opérations reprise dans la délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

Compte-rendu du Conseil municipal du 06 avril 2022

1 - Approbation du Compte de Gestion du comptable public pour l'exercice 2021

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du Comptable à l'Ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.
Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.
Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 de la commune ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent et considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, il est proposé au Conseil Municipal de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par M Christophe Pawlak, Responsable du SGC d'Hazebrouck, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 - Approbation du Compte Administratif – Exercice 2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire ».

Le compte administratif de l'exercice 2021 peut se résumer ainsi :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE DES SECTIONS
RECETTES 2021	2 824 859.71 €	1 894 877.29 €	4 719 737 €
DEPENSES 2021	2 490 211.88 €	1 747 325.60 €	4 237 537.48 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	+ 334 647.83 €	+ 147 551.69 €	+ 482 199.52 €
RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2020	+ 155 945.13 €	- 224 288.60 €	- 68 343.47 €
Part affectée à l'investissement Exercice 2021	- 683 928.66 €	-	- 683 928.66 €
RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2021	-193 335.70 €	-76 736.91 €	-270 072.61 €

Restes à réaliser en dépenses (dépenses engagées en 2021 et non mandatées)	1 057 990.70 €
Restes à réaliser en recettes (recettes certaines non perçues en 2021)	803 396.96 €
Solde des restes à réaliser 2021	- 254 593.74€
Résultat cumulé de la section d'investissement	- 76 736.91 €
BESOIN DE FINANCEMENT	- 331 330.65 €

Considérant que Mme Marie-France BRICHE, conseillère municipale, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif en qualité de doyenne de l'assemblée,
Considérant que M. Joël DEVOS, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Marie-France BRICHE pour le vote du compte administratif,
Il est proposé au Conseil Municipal de donner acte au Maire de la présentation du compte administratif 2021 et de le voter.

Le Maire quitte la salle au moment du vote.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 au Budget Primitif 2022

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2021, et après en avoir délibéré décide d'affecter au budget 2022, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 de la façon suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT	+ 490 592.96 €
1) Affectation en réserves en investissement (R 1068) sur la ligne «Excédents de fonctionnement capitalisés» pour couvrir le besoin de financement (F)	331 330.65 €
2) Report en fonctionnement (R 002) Le surplus (A+B-F) est affecté sur la ligne R002 « Excédent de fonctionnement reporté »	159 262.31 €

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 – Vote des taux et produits de fiscalité directe locale - exercice 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 017 du 14 avril 2021 fixant les taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières pour l'année 2021 comme suit :

	TAUX
Taxe sur le Foncier bâti	39.29 %
Taxe sur le Foncier non bâti	36,20 %

Les bases prévisionnelles d'imposition de la commune pour l'année 2022 telles qu'elles ont été notifiées par les services fiscaux sont les suivantes :

	Bases fiscales 2021	Bases fiscales prévisionnelles 2022
Taxe sur le foncier bâti	1 171 500	1 787 000
Taxe sur le foncier non bâti	256 400	266 100

M. le Maire propose d'augmenter de 5 points le taux de taxe sur le foncier bâti, de 39.29 % en 2021 à 44.29 % en 2022 et de maintenir le taux pour la taxe sur le foncier non bâti à 36.20%.

Cette décision donnerait les rendements suivants :

	Taux votés en 2021	Bases d'imposition notifiées 2022	Taux proposés en 2022	Produits fiscaux 2022
Taxe sur le foncier bâti	39.29 %	1 787 000 €	44.29 %	791 462 €
Taxe sur le foncier non bâti	36,20 %	266 100 €	36,20 %	96 328 €
			Total :	887 790 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022 tels que présentés.

Délibération adoptée par 25 voix pour, une abstention.

5 – Présentation du budget 2022

Le vote du budget constitue l'acte politique majeur de la vie de la collectivité. Cet acte juridique, qui prévoit et autorise les dépenses et recettes de la commune, doit impérativement être voté par le Conseil municipal avant le 15 avril de l'année en cours.

Le budget se compose de deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Le budget primitif 2022

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	3 180 954.83 €	3 180 954.83 €
Section d'investissement	2 571 776.35 €	2 571 776.35 €
TOTAL	5 752 731.18 €	5 752 731.18 €

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat.
La différence entre les recettes et les dépenses représente l'épargne dégagée. Elle permet de rembourser le capital de l'emprunt et de financer les besoins en investissement.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est constituée des opérations d'équipement ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement. Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions et de l'autofinancement (épargne).

Principales dépenses d'investissement prévues en 2022 :

- Travaux de rénovation de l'église Saint Jean-Baptiste (2022-2024),
- Toiture du gîte des Iris
- Cheminement piéton Beaumart

Travaux en régie par les services techniques :
- Installation d'une rampe d'accès PMR à la mairie, travaux de peinture de façade, aménagement de bureaux
- Travaux d'isolation, peinture et éclairage au Hangar Dutrie
- WC à l'Eglise Saint-Jean-Baptiste
- Isolation de la grange du Musée
- Trottoir à l'arrière de la Maison du Temps Libre
- Trottoir stabilisé Epinette
- Rénovation de logements F2
- WC football extérieur
- Travaux de peinture Club house, cantine, Home des Jeunes
- Eclairage de l'autel de l'Eglise de la Croix-du-Bac
- Garde-corps du Skate-park,
- Passerelle piétonne Parc des Iris / Tennis
- Porte des vestiaires du Football
- Rénovation classe école du Tilleul

6 - Vote du budget primitif 2022

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2022 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	3 180 954.83 €	3 180 954.83 €
Section d'investissement	2 571 776.35 €	2 571 776.35 €
TOTAL	5 752 731.18 €	5 752 731.18 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le budget primitif 2022 tel que proposé au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

7 - Garantie pour le remboursement de 2 lignes Emprunteur TISSERIN HABITAT SA HLM - Avenant de réaménagement de prêt n°130537

Dans le cadre de la sécurisation de la dette, la société Tisserin habitat a signé avec la banque des territoires un accord de réaménagement en date du 01/01/2022. Ce réaménagement se caractérise par la renégociation de soixante-trois lignes d'emprunts pour un montant global d'encours de 53 448 833,01 €. Parmi ces soixante-trois lignes d'emprunts, deux ont été garanties par la commune de Steenwerck. La Banque des Territoires souhaite que la commune puisse renouveler sa garantie.

Vu l'augmentation importante des montants des intérêts des prêts souscrits indexés au taux du livret A (remonté de 0,50 % à 1,00%) auxquels la société Tisserin Habitat à souscrit auprès de la Caisse des Dépôts, la société Tisserin Habitat est en mesure d'obtenir aujourd'hui une renégociation de ces emprunts souscrits à taux variables, représentant 12 millions sur 53,4 millions empruntés, vers des taux fixes,
Il est également question de modifier la périodicité des remboursements : trimestriel plutôt qu'annuel, ainsi rembourser la dette plus rapidement, soit l'amortir et l'éteindre plus vite.
TISSERIN HABITAT SA HLM, ci-après l'Emprunteur, a sollicité de la Caisse des dépôts et consignations, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières du prêt référencé en annexe à la présente délibération, initialement garanti par la Commune de STEENWERCK, ci-après le Garant.
En conséquence, le Garant est appelé à délibérer en vue d'apporter sa garantie pour le remboursement desdites lignes du prêt réaménagé.
Le Conseil municipal, après délibération, décide de réitérer sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagé, initialement contracté par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

8 - Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe l'assemblée l'actualisation du tableau des effectifs.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter les propositions énoncées et de modifier ainsi le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

9 - Versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS) - Précisions

Considérant que la notion d'heures supplémentaires correspond aux heures effectuées à la demande du supérieur hiérarchique dès qu'il y a dépassement des bornes horaires définies par le cycle de travail,
Considérant que la délibération du 12 décembre 2019 relative aux modalités de versement de l'IHTS ne précisait pas la liste des emplois pouvant en bénéficier, une délibération complémentaire a été entérinée le 23 juin 2021 ;
Aussi il est proposé de compléter la délibération du 23 juin 2021 en précisant les emplois éligibles au versement de l'IHTS.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le versement de l'IHTS aux emplois indiqués et d'autoriser la majoration des heures complémentaires réalisées par les agents sur des emplois permanents à temps non complet aux emplois indiqués.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

10 – Actualisation du régime indemnitaire R.I.F.S.E.E.P

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de sa séance du 12 décembre 2019, il a été décidé de mettre en place le R.I.F.S.E.E.P, à compter du 1er janvier 2020, pour l'ensemble des cadres d'emplois éligibles.
Considérant qu'il convient d'intégrer un nouveau groupe de fonction pour le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, il est proposé au Conseil Municipal l'intégration d'un nouveau groupe de fonction « groupe 1 » pour le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

11 - Aide financière d'urgence en soutien aux victimes du conflit en Ukraine

Dans le cadre du concert de l'orchestre symphonique La Folia de Lille, le 12 mars 2022, la commune de Steenwerck, organisatrice de l'évènement et la direction de l'orchestre, sensibles aux drames humains que le conflit en Ukraine engendre, ont tenu à apporter leur soutien et leur solidarité au peuple ukrainien en proposant le versement à parts égales d'une aide financière à ce pays en guerre,
Le Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO) permet aux collectivités qui le souhaitent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde. Il est géré par le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE),
C'est pourquoi est proposé au Conseil Municipal de soutenir les victimes de la guerre en Ukraine par le versement d'une aide financière de 500 € au service recettes de la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Etranger (DSFIPE),
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser la somme de 500 €, en soutien aux victimes du conflit en Ukraine, auprès du service recettes de la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Etranger (DSFIPE),

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

12 - Signature d'une convention avec l'Association de l'Harmonie Municipale relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement – Exercice 2022

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu du Président de l'Harmonie Municipale une demande de subvention de fonctionnement d'un montant de 31 000 € ainsi qu'une demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 € pour l'année 2022.
Considérant la nécessité de conclure une convention financière avec l'Harmonie Municipale, association à but non lucratif, pour le versement d'une subvention municipale pour l'exercice de son activité de mission de service public,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la convention, telle que présentée en annexe, avec l'association de l'Harmonie Municipale pour l'exercice 2022.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

Résultats des scrutins des élections présidentielles à Steenwerck

Résultats du premier tour des élections présidentielles - 10 avril 2022

	Bureau 1		Bureau 2		Bureau 3		Steenwerck	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Nombre d'électeurs inscrits	*917*		*766*		*1134*		*2817*	
Nombre de votants	*725*	*79,06*	*598*	*78,07*	*890*	*78,48*	*2213*	*78,56*
Nombre de bulletins nuls	*5*	*0,69*	*4*	*0,67*	*8*	*0,90*	*17*	*0,77*
Nombre de bulletins blancs	*11*	*1,52*	*8*	*1,34*	*14*	*1,57*	*33*	*1,49*
Nombre de suffrages valablement exprimés	*709*	*97,79*	*586*	*97,99*	*868*	*97,53*	*2163*	*97,74*
Nathalie ARTHAUD	5	0,71	7	1,19	9	1,04	21	0,97
Fabien ROUSSEL	19	2,68	15	2,56	20	2,30	54	2,50
Emmanuel MACRON	201	28,35	178	30,38	266	30,65	645	29,82
Jean LASALLE	18	2,54	16	2,73	18	2,07	52	2,40
Marine LE PEN	213	30,04	142	24,23	236	27,19	591	27,32
Eric ZEMMOUR	52	7,33	39	6,66	64	7,37	155	7,17
Jean-Luc MELENCHON	114	16,08	89	15,19	168	19,35	371	17,15
Anne HIDALGO	5	0,71	7	1,19	9	1,04	21	0,97
Yannick JADOT	38	5,36	44	7,51	43	4,95	125	5,78
Valérie PECRESSE	22	3,10	28	4,78	21	2,42	71	3,28
Philippe POUTOU	5	0,71	5	0,85	2	0,23	12	0,55
Nicolas DUPONT-AIGNAN	17	2,40	16	2,73	12	1,38	45	2,08

Résultats du second tour des élections présidentielles - 24 avril 2022

	Bureau 1		Bureau 2		Bureau 3		Steenwerck	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Nombre d'électeurs inscrits	*917*		*767*		*1134*		*2818*	
Nombre de votants	*701*	*76,44*	*619*	*80,70*	*916*	*80,78*	*2236*	*79,35*
Nombre de bulletins nuls	*8*	*0,71*	*7*	*0,65*	*14*	*0,87*	*29*	*0,76*
Nombre de bulletins blancs	*41*	*1,57*	*28*	*1,29*	*49*	*1,53*	*118*	*1,48*
Nombre de suffrages valablement exprimés	*652*	*93,01*	*584*	*94,35*	*853*	*93,12*	*2089*	*93,43*
Emmanuel MACRON	337	47,53	342	58,36	460	53,00	1139	54,52
Marine LE PEN	315	44,43	242	41,30	393	45,28	950	45,48

Etat-civil

NAISSANCES

DUBUSSE Louise née à Armentières le 20 février 2022
WOESTYN Tom né à Armentières le 20 février 2022
PINCHON Milo né à Armentières le 05 mars 2022
PECQUEUR Milann né à Villeneuve d'Ascq le 05 mars 2022
MIGNOT Romane née à Armentières le 25 mars 2022

DÉCÈS

MARTINEZ Vincent à Steenwerck (95 ans)
HUYGHE Francis à Steenwerck (64 ans)
BAYART Patrick à Lille (60 ans)
BOONE Jean à Armentières (92 ans)
BOULINGUIEZ veuve DEQUIDT Jeanne à Steenwerck (93 ans)
GEUS veuve FLAHOU Yvonne à Steenwerck (97 ans)
DECHERF René à Lomme (87 ans)
PETITPREZ Jean-Bernard à Armentières (72 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Dates des prochains journaux de Steenwerck

N°	Date limite d'envoi des articles	Date de parution estimée
251	Samedi 28 mai 2022	Vendredi 04 juin 2022
252	Samedi 13 août 2022	Jeudi 18 août 2022
253	Samedi 22 octobre 2022	Jeudi 27 octobre 2022
254	Samedi 10 décembre 2022	Jeudi 15 décembre 2022

Pour nous transmettre vos articles et photos, merci d'utiliser exclusivement l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr.
Si vous êtes peu familier avec l'usage de l'outil informatique, envoyez vos documents sous format Word, nous nous chargerons de la mise en page.

Message personnel…

Mairie de Steenwerck, Catherine, bonjour… ne sera bientôt plus qu'un souvenir pour moi.

Et oui, je pars à la retraite fin juin, mais vous ne quitterez pas mon cœur.

Toutes ces années passées à vous renseigner, à vous aider dans vos démarches, à discuter avec vous, ont enrichi et embelli ma vie au quotidien.

Merci de votre confiance…

Vos sourires resteront à vie dans ma mémoire.

Mairie de Steenwerck, Catherine, au revoir…

Zoom sur...

Le métier d'archiviste !

Matrices cadastrales.

La mairie de Steenwerck accueille, pour une durée de quatre mois, une stagiaire archiviste.

La commune fait appel à une stagiaire archiviste pour assurer la gestion et la conservation de ses fonds.
Cette prestation a pour objectif de permettre à la commune de répondre à ses obligations légales, mais aussi aux besoins de ses administrés, et de leur permettre de justifier leurs droits.

Cependant, devenir archiviste n'est pas un simple métier administratif. C'est une profession en constante évolution, qui répond à des problématiques quant à la gestion des archives papiers mais aussi électroniques.

L'archiviste a aussi pour but de participer au rayonnement culturel de la commune de Steenwerck, en mettant en avant le patrimoine historique et culturel de la ville.

De ce fait, un dialogue avec différents acteurs institutionnels et associatifs permet de proposer des actions de valorisation sur le court et le long terme, afin de dynamiser la commune de Steenwerck et de faire connaître son histoire au plus grand nombre.

RÉDIGÉ PAR MORGANE MASSIN-MOTA PEREIRA
Stagiaire - prestation archivage

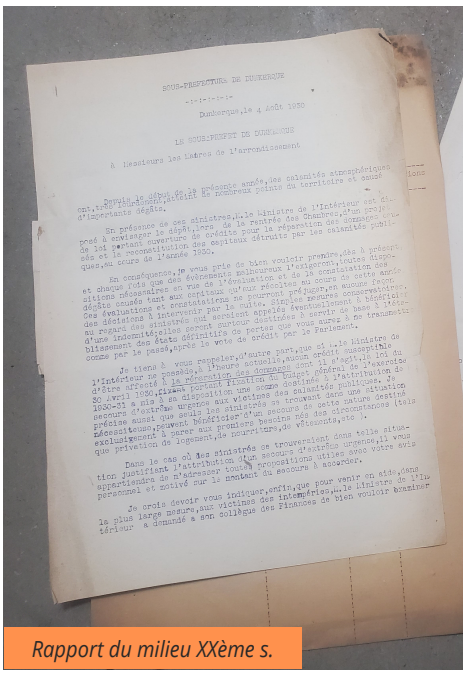

Rapport du milieu XXème s.

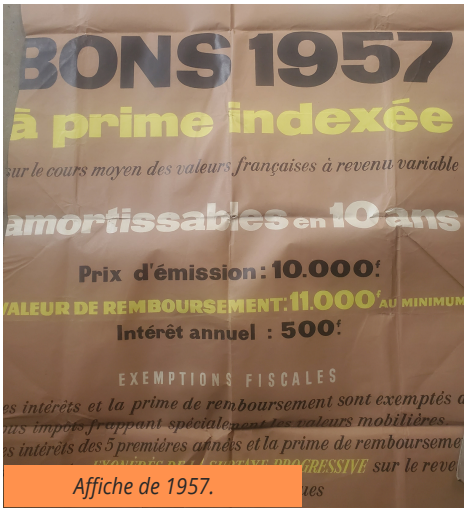

Affiche de 1957.

Le saviez-vous ?

La mairie de Steenwerck conserve des archives historiques dont les plus anciennes remontent au XIXème siècle !

Les fonds sont variés: plans, cadastres, drapeaux, documents administratifs et iconographiques, affiches, recensement de population datant du début du XXème siècle...

Il y a temps de choses à découvrir et à exploiter !

Toutes les photographies présentes dans cet article sont issues du fonds communal de Steenwerck.

"Les pépites des archives"

LA MÉDAILLE DU COMITÉ NATIONAL DE DÉFENSE CONTRE LA TUBERCULOSE

PAR MORGANE MASSIN-MOTA PEREIRA

DANS NOS ARCHIVES...

Dans les fonds d'archives conservés au sein de la mairie de Steenwerck, certains trésors peuvent y reposer tranquillement avant d'être retrouvés !

C'est le cas ici, avec la découverte d'une médaille d'honneur du comité national de défense contre la tuberculose. Cette dernière est en bronze et est conservée dans un petit étui rouge. Elle date sans doute du début du XXème siècle. Elle comporte les signatures "Canale.gr" et "H.Dropsy". Il est à supposer qu'elle a été produite par la société de gravure Canale, créée en 1827.

QU'EST-CE QUE CE COMITÉ ?

Le Comité National de Défense Contre la Tuberculose est créé à Paris en 1919. Il reprenait alors en charge les opérations de préservation contre la tuberculose menées par la "Fondation Rockefeller" depuis 1917. Cette organisation était financée et organisée par les autorités américaines sur le territoire français.

En collaboration avec le Ministère de l'Hygiène, des actions de sensibilisation et de lutte contre cette maladie respiratoire sont menées. Des campagnes autant sérieuses que loufoques sont mises en place dans les lieux publics et pédagogiques.

Des camions parcouraient la France et transportaient des affiches, des tracts, des jeux ou encore des bandes dessinées. Ces derniers étaient distribués aux populations afin de renforcer les campagnes de sensibilisation.

De ce fait, une "propagande populaire anti-tuberculeuse" était menée. Les symboles les plus marquants étaient les médailles et les timbres.

CONTEXTE HISTORIQUE

Au départ, les autorités françaises étaient peu soucieuses de lutter contre ce "fléau social". Il y a une réelle mobilisation à partir de 1915 lorsque la présence de soldats atteints de tuberculose est avérée. Ces derniers étaient alors, pour la plupart, démobilisés et renvoyés chez eux. Cela avait pour conséquence de favoriser la propagation de la maladie.

Tous ces facteurs ont placé la tuberculose au rang de "maladie sociale" à l'image des maladies vénériennes et de l'alcoolisme. En plus des soins médicaux, des mesures de lutte visant les milieux individuels et collectifs sont renforcées.

La prise en charge des malades devint plus soutenue et efficace. La tuberculose a fait de grands ravages jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

PORTRAIT DU JOUR

Léon Bourgeois (1851-1926), était un homme d'état français.

Il a eu un parcours brillant. Issu d'une famille modeste, il a su mener d'importantes actions dans les domaines politique et social.

Il a présidé le Comité National de Défense contre la Tuberculose

Grâce à ses actions, il a remporté le prix nobel de la paix en 2020.

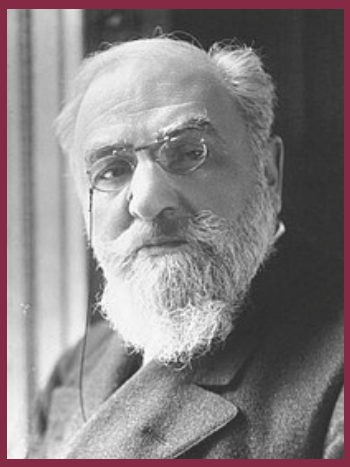

Pour en savoir plus...

Murard Lion, Zylberman Patrick. La mission Rockefeller en France et la création du Comité national de défense contre la tuberculose (1917-1923). In: *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 34 N°2, Avril-juin 1987. pp. 257-281.

Viet, Vincent. « La Grande Guerre et la lutte antituberculeuse en France », *Revue d'histoire de la protection sociale*, vol. 9, no. 1, 2016, pp. 52-67.

Portrait de Léon Bourgeois sur le site **Wikipedia**: https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9on_Bourgeois

NOUVELLE ACTION DE SOLIDARITE EN FAVEUR DE L'UKRAINE

EN COLLABORATION

AVEC L'ASSOCIATION « LE PORTAIL DE L'UKRAINE »

COLLECTE DE DENREES NON PERISSABLES, DE PRODUITS D'HYGIENE BEBE/ENFANTS ET DE NOURRITURE POUR BEBE

DEPOT POSSIBLE **JUSQU'AU SAMEDI 7 MAI 2022**

EN MAIRIE/AU CCAS DE STEENWERCK

Nous apporterons les dons à l'association qui fait des convois humanitaires réguliers vers la Pologne.

#SOLIDARITE #ENSEMBLE #UKRAINE

LOVE ME TENDER

Un spectacle de **DANSE CONTEMPORAINE**

Cie **CAS PUBLIC**

Le jeudi **5 mai 2022**

Parvis de la Mairie de Steenwerck

20h

Durée : 50min

Gratuit

Cas Public est une Compagnie de danse contemporaine parmi les plus en vue au niveau européen. Elle est dirigée par **Hélène Blackburn** depuis les années 80.

Le choix du vocable, Cas Public, exprime la volonté de se soustraire au mythe du chorégraphe omniscient et de rassembler autour d'une recherche chorégraphique commune des artistes et artisans de divers horizons. Après une tournée en Chine et en Europe, elle se produit actuellement en France.

Love me tender est une **création conçue pendant le confinement de 2020**.

Conjurant le sort, Hélène Blackburn tente le pari d'une première œuvre **in situ** se déclinant en plusieurs versions : **à ciel ouvert** ou en intérieur, en diurne comme en nocturne.

Présentée une fois en salle au Centre André Malraux en mars 2022, elle sera proposée **une seule fois en extérieur,** sa véritable destinée.

...Et ce sera à **Steenwerck !**

Réalisé avec une économie de moyens, cet **hymne à la résilience** renvoie l'écho nostalgique d'une innocence perdue et d'un temps révolu. Vive et précise, la danse toujours virtuose se déploie en une succession de **duos** et de **solos** évoluant en **trios, quatuors et ensembles**. Les interprètes deviennent tour à tour spectateurs, éclairagistes ou participants. Se jouant des codes et des genres, cette aventure impromptue met en exergue le rapport à l'autre et à l'espace, et surtout l'impression d'un bonheur retrouvé, celui du **vivre-ensemble**.

Ce spectacle nous est proposé par le Centre **André Malraux** d'Hazebrouck Scène de Territoire dans le cadre du 19ème Festival

« LE P'TIT MONDE »

du 23 avril au 8 mai 2022

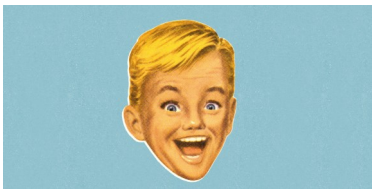

En savoir plus sur la **Cie Cas Public** : https://www.caspublic.org/francais/compagnie/

En savoir plus sur le **Festival du P'tit Monde** : https://www.centreandremalraux.com/

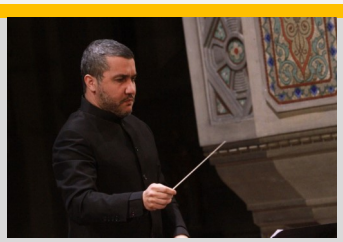

Le samedi 12 mars, l'église Saint-Jean-Baptiste de Steenwerck a accueilli **l'orchestre symphonique La Folia de Lille.**

Devant un parterre de 300 mélomanes, le chef d'orchestre **François Clercx** a dirigé ses 65 musiciens et 2 solistes pour une magistrale interprétation d'un concerto de Mozart, de la 5ème Danse hongroise de Brahms et surtout d'une puissante et émouvante **Symphonie du Nouveau Monde** d'Anton Dvorak, porteuse d'une résonance particulière dans le contexte actuel.

Dans le cadre de ce concert, la commune de Steenwerck, organisatrice de l'évènement et la direction de l'orchestre, sensibles aux drames humains que le conflit en Ukraine engendre, ont tenu à apporter leur soutien et leur solidarité au peuple ukrainien en proposant en commun le versement d'une aide financière de 750 euros à ce pays en guerre.

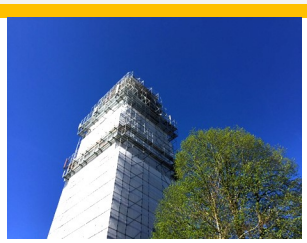

Restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste

L'installation des échafaudages est maintenant terminée. Le travail de maçonnerie va pouvoir commencer au sommet de l'église : piochage de parements cimentés faïencés, fissurés, décollés ou présentant des manques, taille de pierre, nettoyage, réfections, enduits et peinture.

SAVE THE DATE !

La **Fête de la Musique** à Steenwerck aura lieu le **samedi 18 juin**.

Un sacré programme dont nous vous reparlerons !

Rappel : une **SOUSCRIPTION PUBLIQUE** permet à chacun d'apporter sa contribution aux travaux de restauration engagés début mars 2022.

Rdv sur le site de la **Fondation du Patrimoine** : **https://www.fondation-patrimoine.org/** pour effectuer votre don en ligne.

Des bulletins de souscription sont également disponibles en Mairie et à l'église.

Réduction fiscale de 66% du montant du don !

commune de
STEENWERCK

aux nouveaux arrivants !

Vous venez d'emménager sur STEENWERCK en 2021 ou 2022, nous vous souhaitons la bienvenue et avons le plaisir de vous convier à la prochaine cérémonie des nouveaux arrivants **le samedi 28 mai à 18h à la Maison Decanter**.
Ce moment de partage sera l'occasion de rencontrer l'équipe municipale et d'échanger sur la qualité de vie qui caractérise notre village.

Pour manifester le plaisir que nous avons de vous accueillir au sein de notre commune, un cadeau de bienvenue vous sera remis.
Pour une meilleure organisation, il est obligatoire de s'inscrire, muni d'un justificatif, en mairie avant le 20 mai.

La Municipalité.

Madame, Monsieur ……
Résidant au ……
Depuis le ……
Participeront à la cérémonie des nouveaux arrivants du samedi 28 mai.
Date : Signature :

Prochain Don du Sang à Steenwerck

La prochaine journée de don aura lieu le Dimanche 15 Mai 2022 de 08 h 00 à 13 h 00 salle Saint Joseph
Le besoin est grand et les stocks sont au plus bas !!
N'oubliez pas de prendre RDV et munissez vous de votre carte d'identité .
L'amicale lance un appel à d'éventuelle personne soucieuse d'apporter un peu de bénévolat à notre équipe
pour tout renseignement veuillez vous rapprocher du président Mr Vantorre André

Nouvelles activités à Steenwerck

A compter du 08 mai prochain, tous les dimanches soir de 18 h 30 à 22 h 00 sur la Place, vente de pizzas à base de produits frais par La Bona Pizzz.
Contact : 06.13.97.48.74

Nous sommes un collectif de jeunes productrices, producteurs et artisans en Flandres.
Toutes et tous, avec nos parcours très variés, nous voulons donner du sens à l'agriculture et à l'alimentation dans notre territoire. Nous sommes animés par des valeurs communes et nous nous attachons à les transmettre au mieux dans nos produits
•Produire une nourriture saine, respectueuse de la Terre, en favorisant la biodiversité et la durabilité et reproductibilité de nos modèles.
•Produire une alimentation équitable et respectueuse de l'Humain : ici sur notre territoire ou plus loin (pour le café par exemple) nous sommes soucieux que le travail de chacun soit rétribué à sa juste valeur.
•Produire du goût : ce qui importe aussi c'est que vous preniez du plaisir à déguster nos produits. Nous portons une attention particulière à ce que nos produits aient une grande valeur gustative.
•Produire du lien : entre producteurs, nous échangeons, nous coopérons. Avec vous aussi, nous sommes heureux de présenter notre activité, de discuter, de déguster ensemble, d'échanger nos recettes et d'apprendre ... Tout simplement : continuer à vivre ensemble.

Nos produits sont à retirer sur l'un de nos points de retrait, dont celui de Steenwerck au 2 bis rue de la gare le mardi de 16h30 à 18h après commande sur notre site internet : https://collocflandres.fr/ entre le samedi précédent à partir de 12h jusqu'au lundi 13h.

SCOLAIRE
JEUNESSE

Présentation du Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit à destination des futurs parents, des parents employeurs, des professionnels de la petites enfance (assistants maternels, gardes à domicile, candidats à l'agrément) et des enfants de 0 à 4ans.

•Le Relais Petite Enfance, c'est quoi ?
-Un lieu d'information (sur les modes d'accueil, sur la relation parent employeur/assistant maternel, le contrat de travail…)
-Un lieu de rencontre et d'échange
-Un lieu de vie, d'animation et de socialisation au travers d'ateliers d'éveils

→Chaque semaine, deux ateliers d'éveils sont proposés par votre animatrice Justine Guiraud sur la commune de Steenwerck : le mardi matin et le vendredi matin.

Voici quelques photos de ces temps d'animation …

Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'animatrice RPE :
Justine GUIRAUD
Relais Petite Enfance – Vallée de la Lys
4 rue du Mortier
Tel : 06.15.97.25.06
Mail : jguiraud@cc-flandreinterieure.fr

J'Mon école Jean Monnet

Les classes du cycle 3 ont pu éveiller leurs sens lors d'une **sortie nature** à la Base du Parc de Morbecque. L'occasion pour eux de découvrir le milieu de la forêt au printemps ainsi que la faune et la flore de la mare.

Opération **« Les gestes qui sauvent »** pour les CM2. Trois séances dispensées par des étudiantes infirmières de l'établissement IFSI d'Armentières pour sensibliser aux numéros d'urgence et à la conduite à avoir en cas de brûlures, de saignements, de malaises cardiaques. Les élèves ont ainsi obtenu le diplôme du « Petit Secouriste ».

Sans oublier la traditionnelle chasse aux œufs à l'école maternelle.
Merci Chocoline !

L'école Jean Monnet accueille les enfants à partir de 2 ans. Pour tout renseignement et visite de l'école, veuillez prendre contact avec Mme Chaou : **tel : 03/28/49/98/59**
mail : ecole.jeanmonnet@yahoo.com

Les ANIMATIONS de PRINTEMPS à L'ECOLE Du TILLEUL de LA CROIX DU BAC… (inscriptions au 03 28 40 42 67)

Le thème choisi cette année pour le CARNAVAL de l'école était LE PRINTEMPS…

Nous avons donc assisté à un débarquement de **jardiniers, jardinières, abeilles, papillons et coccinelles …**

Puis ce fût le temps du passage de CHOCOLINE ….

Quoi de neuf à l'école Saint-Joseph

*Pour les **inscriptions des enfants nés en 2020**, pensez à prendre RDV au **06.74.97.04.49***

Balade en raquettes

La maison du bois

La classe de neige 2022

En mars, tous les élèves de CM1 et de CM2 sont partis une semaine en classe de neige à Lou-Riouclar près de Barcelonnette dans les Alpes-de-Haute-Provence. Au programme : Ski alpin tous les matins, balade en raquettes, randonnées, veillée conte, visite de la maison du bois, soirée dans la yourte, astronomie au planétarium du centre, découverte de la faune et de la flore, piscine au chalet, jeux de neige... De merveilleux souvenirs pour tous les élèves !

Cours de ski

Soirée à la yourte

Tous à la piscine du centre !

Soirée boum

www.stjosephsteenwerck.fr

INFOS DES ASSOCIATIONS

CONTE A TOUS VENTS : LE RETOUR DES PROJETS POUR L'ASSOCIATION

Le 17 mars, l'association "Conte à Tous Vents" a tenu son assemblée générale annuelle. Affiliée à la Fédération des Foyers Ruraux du Nord et du Pas-de-Calais, l'association continue d'accueillir les Histoires d'un Soir, veillées-contes pour adultes et adolescents, chaque premier vendredi du mois, de mars à juin 2022. La première a remporté un franc succès! A l'Estaminet du Musée de la Vie Rurale, à 20h30. Entrée gratuite en échange de quelque chose à boire ou à manger qu'on partage à la fin du spectacle en toute convivialité.

En octobre 2022, le festival "Conteurs en Campagne" fera halte à La Croix du Bac avec un spectacle pour un public familial . Dans la salle du temps libre, un dimanche après-midi.

En fin d'année, ce sera un spectacle de contes pour les plus jeunes cette fois. Au Musée de la Vie Rurale.

Les membres du bureau ont été réélus à leur poste à l'unanimité: Catherine Billier à la présidence avec Cécile Devaddère comme adjointe; Christiane Ingelaere à la trésorerie avec Francine Walczak comme adjointe et Odette Bar au secrétariat avec Jean-Pierre Bar comme adjoint.

VOUS RECHERCHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE ?

Temps complet, mi-temps, une journée, quelques heures par semaine ?

Vos contacts : DELPLACE Corinne 06/19/08/51/69
DELANNOY Hélène 06/47/15/35/44
Présidente et vice -présidente de l'association ALLO ASS MAT

Mail : alloassmat59101@gmail.com Facebook : Alloassmat Steenwerck

Nous vous communiquerons les disponibilités des Assistantes Maternelles de STEENWERCK.

L'association ALLO ASS MAT a participé au tapis de lecture sur le thème du transport organisé par la médiathèque de Steenwerck.

LE PETIT THÉÂTRE DE STEENWERCK

Stage de THÉÂTRE ADULTE

7-8-14 & 15 Mai 2022

avec

MATHIAS des VIRTUOSES

Théâtre, clown, danse, musique, yoga, tuirling bâton, fitness, moto, vélo, cuisine, jardinage, colombophilie, pêche à la ligne, collection des vinyles de Chantal Goya... Quelle que soit votre passion, Mathias vous donne rendez-vous pour la faire résonner lors d'un stage qui promet de partir dans tous les sens !

12 participant.es maximum

Spectacle de fin de stage le 15 mai à 16h au Bôbek (entrée libre)

Renseignements : lepetittheatredesteenwerck@gmail.com

le petit théâtre de steenwerck

EN JUIN STAGE ADOS-ADULTES ANIMÉ PAR MARINE les 19, 25 & 26 JUIN

commune de STEENWERCK

Bob & Simone communication design graphique print & web
Use Concept
ETB NORD EXPERT EN SINISTRE ET MALFACONS DU BÂTIMENT MAÎTRISE D'ŒUVRE
CORED
REPROCOLOR IMPRIMEZ VOS ÉMOTIONS

INSCRIPTION

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TEL.....MAIL.....

TARIF & RÈGLEMENT :

80 EUROS À RÈGLER PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU PETIT THÉÂTRE DE STEENWERCK. VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION, ACCOMPAGNÉ DU RÉGLEMENT, DOIT ÊTRE DÉPOSÉ AU 7 RUE DE BAILLEUL 59181 STEENWERCK.

L'ASSOCIATION SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER CE STAGE AU CAS OÙ LE NOMBRE D'INSCRITS SERAIT INFÉRIEUR À DIX, MAIS ÉGALEMENT AU REGARD DE LA SITUATION SANITAIRE. EN CAS D'ANNULATION, L'ASSOCIATION S'ENGAGE AU REMBOURSEMENT.

SAVE THE DATE !

MATHIAS INVITE LES PARTICIPANTS (ES) LE SAMEDI 23 AVRIL 2022 À 17H30 AU BÔBEK AFIN DE FAIRE LEUR CONNAISSANCE ET DE MIEUX CONNAITRE LES PASSIONS DE CHACUNE ET CHACUN.

Musée de la Vie Rurale

Saison 2022

A voir avant fin novembre!

dans le nouveau bâtiment :

- Cent ans de mode : 1850/ 1950

4 expositions

- **Un artiste, un mois …**

De mai à octobre, 6 artistes se succèdent pour exposer dans la galerie du Musée .
Mai: Monique DELABRE et Odile CHRISTIANN
Juin : Michel D'HAUDT
Juillet : Michel TRANCHET
Août : Meriem DRIZA
Septembre : Emilie DEWAELE
Octobre : Joël BAILLEUL

- **Fables de La Fontaine**

Sculptures métalliques créées par Alain BOCHARD, 8 scènes tirées des fables de Jean de La Fontaine vous remettront en mémoire les célèbres textes : le lion et le rat, le corbeau et le renard, le lièvre et la tortue… Les auriez-vous oublié que des panneaux vous aideront à les retrouver .

- **APPRENTIS ICI, ESCLAVES LA-BAS**

Où commence l'apprentissage, où finit l'exploitation? Dans l'histoire de l'humanité, l'implication des enfants dans le monde du travail a évolué au rythme des lois qui les ont peu à peu protégés. L'exposition, en deux parties, montre cette évolution au cours du 19ème et 20ème siècle, par les textes et les photos, et fait le point sur la situation des enfants travailleurs dans le monde actuel. Un regard sur le passé, une attention sur le présent.
Exposition crée dans le cadre du projet transmissions initié par PROSCITEC
Un partenariat Musée de la Vie Rurale, US Canettes et section d'Armentières d' Amnesty International

- **LES GAUFRES**

Sortis des réserves du Musée : les fers à gaufres et les gaufriers de toutes sortes

Musée de la Vie Rurale

On sort ?Ca se passe chez vous!

Sam. 30/04

A 20h 30 : CONCERT WALKIN BLUES

Un quartet de blues électro-acoustique composé de solistes qui pratiquent chacun plusieurs instruments;. Un répertoire qui brosse la musique afro-américaine des années 30 à aujourd'hui. Un groupe de musiciens ayant une longue expérience de ce genre musical dans la Région des Hauts de France, en France et en Europe avec plusieurs centaines de concerts à la clé.

10€ réservations au 03 28 50 33 80 ou contact@musee-steenwerck.com

Dim. 01/05

FETE DES METIERS 10H/19H

le Musée de la Vie Rurale propose une animation gratuite à découvrir en famille. C'est une occasion exceptionnelle pour voir les métiers anciens en action.
Plus d'une trentaine d'activités sont proposées à la découverte ! ENTREE GRATUITE

SAM. 14/05

A 20H30 :CONCERT DE CHANSON FRANCAISE : PASCAL MATOT.

Nouveau spectacle : « des choses à dire ».
Un conteur d'histoires, un raconteur de tranches de vie, un faiseur d'images… C'est ça Pascal Matot.
Avec authenticité et un soupçon de dérision Pascal Matot se confie à nous sur le cortège des évènements qui égrène le temps qui passe et en disent long sur ce qui se vit dans nos vies.

10€ réservations au 03 28 50 33 80 ou contact@musee-steenwerck.com

Sam. 21/05

À 21H30 / LA NUIT DES FANTÔMES
Contes fantastiques.

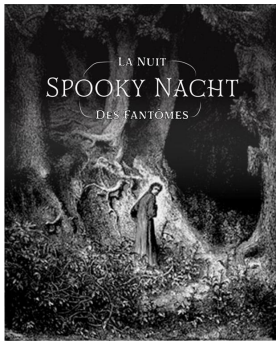

Pâles silhouettes dans une salle obscure... A la lueur des chandelles, des voix murmurent, racontent. A chaque fantôme évoqué, une petite flamme s'éteint. Cabaret à quatre voix, quatre univers, pour frissonner de plaisir.
Une prestation du collectif bilingue Karabas, où tout se comprend, quelle que soit la langue de l'histoire. Avec Michel Verbeek, Selle De Vos, Roxane Ca'Zorzi et Ludwine Deblon.
Tarif : 10€ RESERVATIONS AU 03 28 50 33 80 ou musee.steenwerck@wanadoo.fr

SAM. 04/06

A 20H30 : MARIA ET MARIE PAR CHRISTOPHE MARTIN

Christophe Martin n' a pas connu ses grands-mères agricultrices dans l'Orne en Normandie, mères de 11 et 10 enfants, décédées avant ou juste après sa naissance. Il a enquêté auprès de sa famille et des personnes qui les ont côtoyées, et dresse leur portrait mais aussi celui d'une France paysanne de la première partie du 20e, vidéos et musiques à l'appui. L'occasion de s'interroger sur nos origines rurales, la condition féminine, les liens intergénérationnels, la transformation du monde, le retour à la terre…
Tarif : 15€/10€ RESERVATIONS AU 03 28 50 33 80 ou musee.steenwerck@wanadoo.fr

A l'occasion de la 12ème Biennale de la Céramique les 21 et 22 mai 2022, le stationnement sera interdit sur la Grand Place du jeudi 19 mai à partir de 8 heures jusqu'au lundi 23 mai à 14 heures

PLAN DE CIRCULATION DU JEUDI 19 MAI A 8H JUSQU'AU LUNDI 23 MAI 14H
(fléche verte)

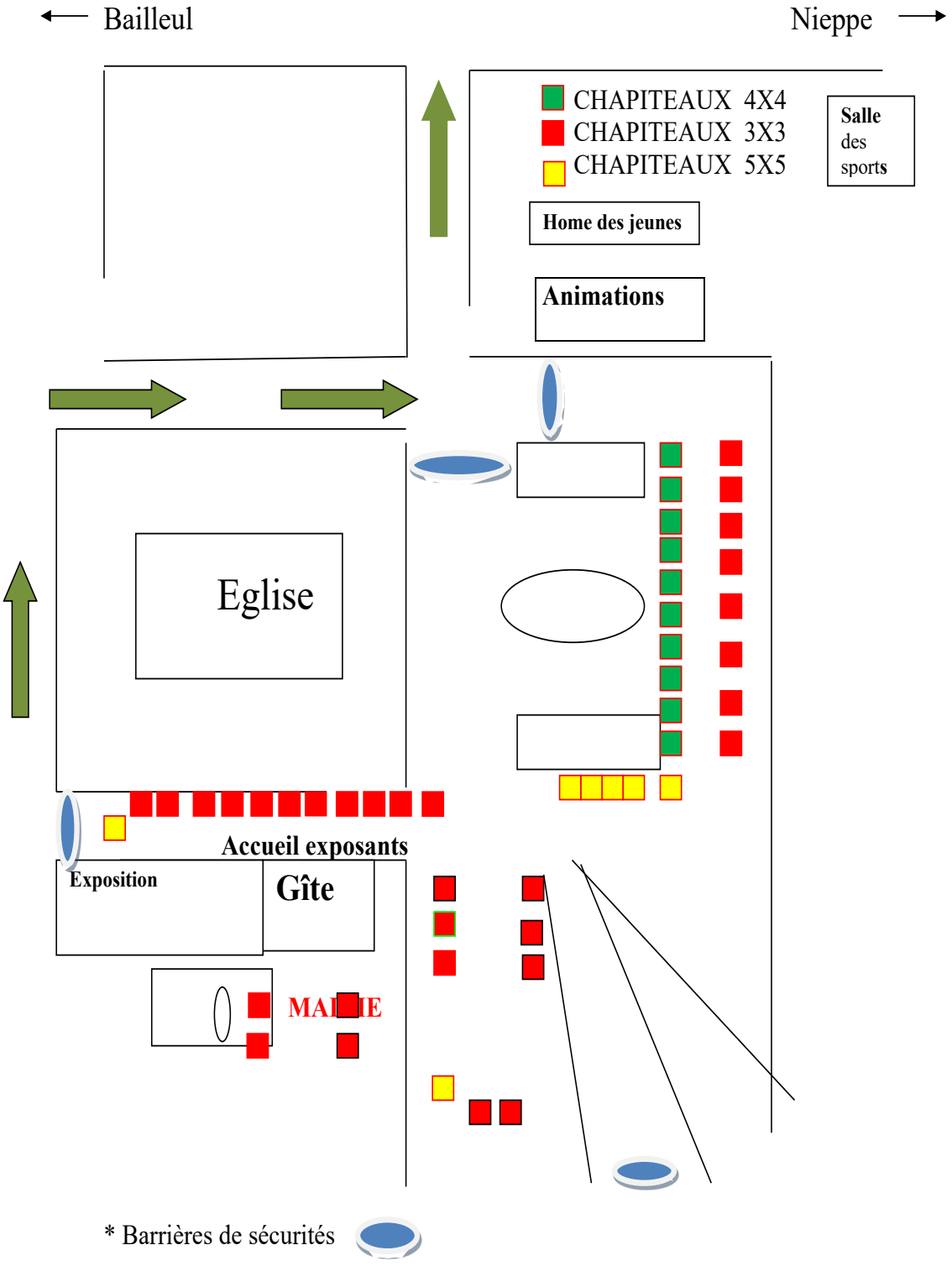

* Barrières de sécurités

Steenwerck

Atelier Danse

SPECTACLE DE DANSE CONTEMPORAINE

04 | 05 JUIN 2022

20H00 | 15H00

SALLE DES SPORTS STEENWERCK

ÉMOTIONS

Enfin... les danseur.se.s se produiront à la salle des sports de Steenwerck les 4 et 5 juin 2022 !

MISE EN VENTE DES BILLETS À LA SALLE DE DANSE

Mardi 17 mai de 18h30 à 19h30
Mercredi 18 mai de 14h45 à 17h15
Vendredi 20 mai de 18h30 à 19h30

TARIFS

1 représentation :
Adulte 8€ / -12 ans 4€

—

2 représentations :
Adulte 12€ / -12 ans 6€

RENSEIGNEMENTS : ATELIERDANSE@GMAIL.COM – SUIVEZ-NOUS SUR facebook – SOUTIENS

commune de STEENWERCK

Bob & Simone

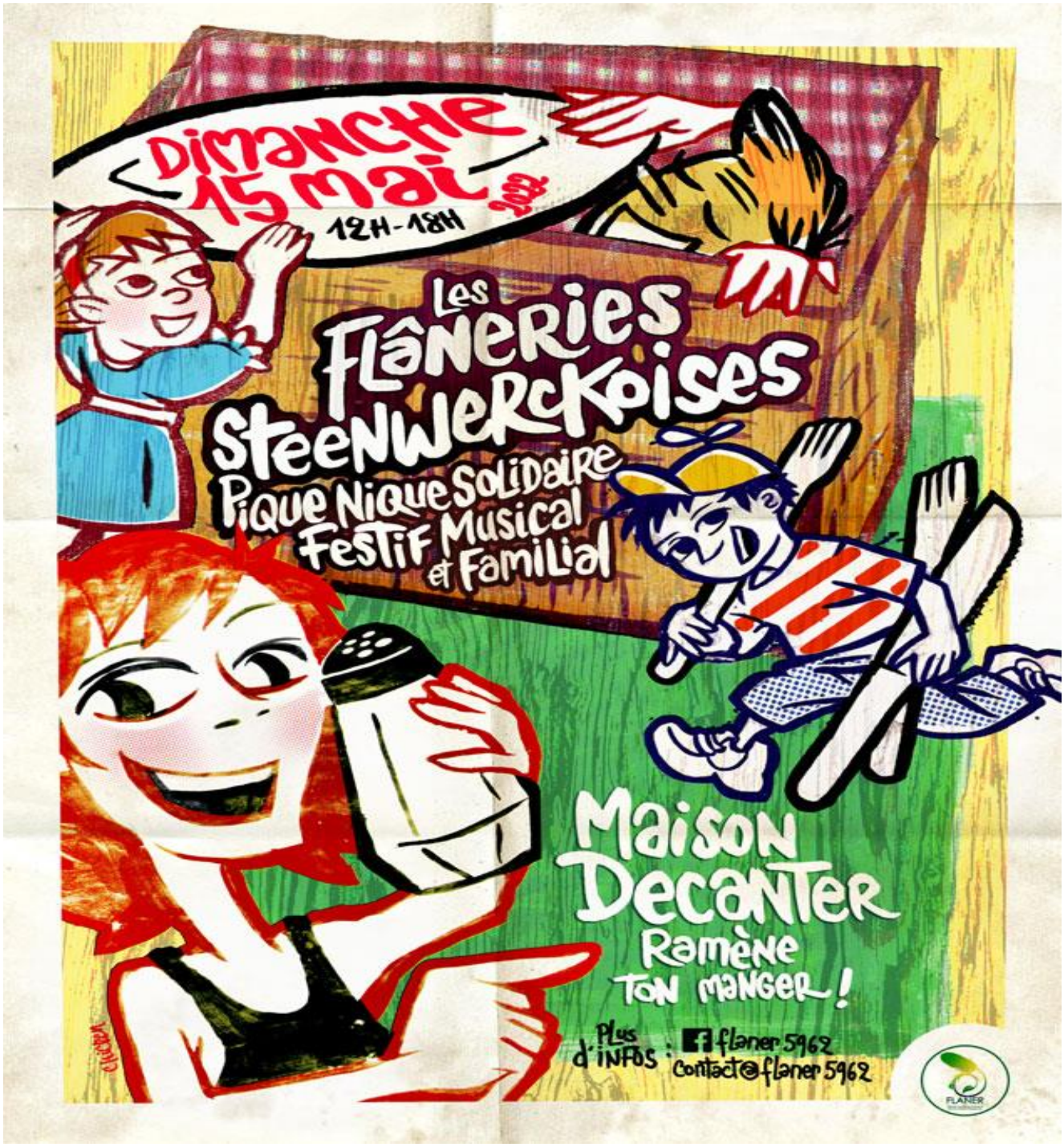

Au programme de la journée :

Balade découverte de la faune et de la flore **11h à 12h**
Buvette et vente de **gâteaux** **tout l'après-midi**

Petit marché artisanal: fruits et légumes, pain, petite épicerie, miel, fromage de brebis, fromages végan **tout l'après-midi**

Contes pour petits et grands **14h30**
Concerts : Musique traditionnelle **pendant le pique-nique**
«Pipelette» **15h**
«Monsieur T» **16h30**
Animation Jeux par l'association La Tablée **tout l'après-midi**
Expositions « Développement Durable » et « Faune et Flore de Steenwerck » **tout l'après-midi**

Un défi, un espoir pour la vie

CONCOURS DE PETANQUE

Le Dimanche 22 mai 2022

HANGAR DUTRIE A STEENWERCK

inscriptions à partir de 12 h 00

Début des jeux à 14h00

10 € Par équipe de 2 en 4 parties

RESTAURATON SUR PLACE LE MIDI

BARBECUE A PARTIR DE 12 h 00

Tél : 06.31.19.40.55

LA ROUE LIBRE
STEENWERCK

Dimanche 8 mai 2022
à partir de 7h00

BREVETS :
ROUTE DE 25 À 100 KM
VTT DE 20 À 50 KM

INSCRIPTIONS :
MUSÉE DE LA VIE RURALE
STEENWERCK
ROUTE : 3 €
VTT : 3,50 €

RAVITAILLEMENTS
SUR LES PARCOURS
ET À L'ARRIVÉE

http://larouelibresteenwerck.blogspot.com

Des titres, des coupes, et des archers au top !

1er et 3ème au Critérium départemental par équipe

Le Dimanche 20 Mars se déroulait le critérium départemental à Steenwerck. Nous présentions 2 équipes qui se sont largement illustrées lors de cette compétition conviviale. La 1ère équipe composée de *Mathilde Bourgeois, Jonathan Maréchal, Lucie Patard, Agnès Chapelière, Perrine Rollet* et *Maddie Loirat* se classe à la **1ère place** tandis que la 2nde équipe composée de *Philippe Bourez, Jordan Labalette, Noémie Bourgeois, Matys Gronier* et *Thao Labalette* se classe **3ème.**

La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et les supporters venus encourager nos équipes ont mis le feu au pas de tir !

En plus de leur performance collective, ils remportent des titres individuels :

Chez les adultes, *Mathilde Bourgeois* est championne départementale ; *Jonathan Maréchal* est champion départemental, et *Jordan Labalette* est vice-champion départemental.

Chez les moins de 16 ans : *Agnès Chapelière* est championne départementale, *Noémie bourgeois* est vice-championne, et *Lucie Patard* termine 3ème. Un carton plein dans cette catégorie !

Chez les moins de 12 ans, *Perrine Rollet* est championne départementale et *Matys Gronier* se place 3ème.

3ème au Critérium régional par équipe

Le Dimanche 17 Avril, nous nous sommes déplacés dans l'Oise à Andeville afin de disputer le critérium régional. Notre équipe, composée de *Mathilde Bourgeois, Jonathan Maréchal, Noémie Bourgeois, Agnès Chapelière, Lucie Patard* et *Maddie Loirat* termine **3ème de la compétition.** Tous se sont donnés à fond pour hisser le club de Steenwerck parmi les meilleures équipes régionales.
Nous repartons avec des souvenirs plein la tête et de très beaux résultats qui laissent présager le meilleur pour les Nationaux en Juin !

L'équipe du critérium régional.

Mathilde
(1ère Féminine)

Jonathan
(2ème Masculin)

Noémie
(1ère - de 20 ans)

Agnès et Lucie
(1ère - de 16 ans) (2ème - de 16 ans)

100 km, dernière ligne droite !!!

Voilà 2 ans que le projet est resté dans les tuyaux, 2 ans d'annulations en cascade mais cette année, ça y est, les 100 km reviennent, avec plein de nouveautés … Un départ qui met en valeur le parc des Iris, une arrivée en ligne droite sur le tapis rouge, et bien d'autres choses encore comme le passage au Doulieu !!!

Appel à bénévoles :

A l'heure où paraît cet article il reste encore un total de 250 postes de bénévoles à pourvoir pour assurer la pérénité de l'épreuve. Être bénévoles, c'est aussi une autre façon de participer à la fête.

Contactez-nous – benevoles@100kmsteenwerck.fr ou 06 65 44 26 97

Vous pouvez aussi directement regarder les postes vacants sur notre site Internet à la page dédiée aux bénévoles : https://100kmsteenwerck.fr/benevoles/planning

Quoi de neuf ?

Il est évidemment toujours possible de s'inscrire, ne tardez pas, puisque les tarifs d'inscription changent à compter du 11 mai.
Attention également à la clôture définitive des inscriptions la veille le mardi 24 mai. Aucune inscription ne sera prise sur place.

Les 100 km restent avant tout une immense fête populaire, libre à vous :

- De laisser une lumière allumée la nuit, des bougies, des dessins ou décorations d'enfants, de la musique …
- D'amener des amis musiciens, jongleurs, talents en tout genre.
- D'improviser un barbecue devant votre porte …

Reconnaissance du circuit

Le 24 avril au matin, nous proposons aux personnes inscrites de venir en repérage. Dès 8h, des groupes de coureurs et marcheurs se formeront pour sillonner le parcours. N'hésitez pas :

- A venir sur la place nous rencontrer dès 8h, ou à partir de 11h
- A accompagner un groupe à vélo

Là aussi, nous avons besoin de bénévoles pour assurer un bon accueil aux concurrents et jouer les ambassadeurs des 100 km, de notre village et de sa belle campagne.

Restrictions de circulation à l'occasion des 100 km

Evidemment, les 100 km, ça n'arrive pas tous les jours, et les garanties de sécurités, plus strictes d'année en année nous ont amené à modifier le circuit et à réfléchir à un plan de circulation. Voici ce qu'il faut savoir :

Plan du Bourg du mercredi 13h au jeudi 19h

Du mercredi 25 mai à midi au jeudi 26 mai au soir :
Dans le bourg, la Grand Place sera piétonne du mercredi 13h au jeudi 19h – barrage devant le boucher, devant les Iris et à l'école St Joseph. Contour de l'église non bloqué et rue du Stade à double sens.

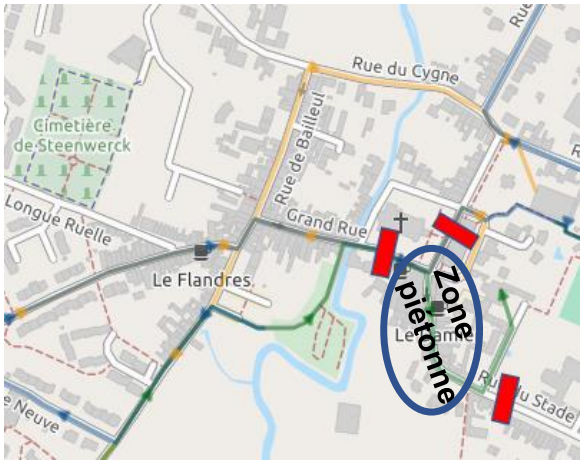

Le mercredi soir :

Les concurrents effectuent un parcours de 1,7 km dans le bourg :

- Départ des Iris, on se dirige rue Neuve puis retour sur la place, passage derrière la salle des sports pour récupérer le circuit de 24h rue de la gare.
- La circulation sera entièrement bloquée le temps du départ, de 18h45 à 20h

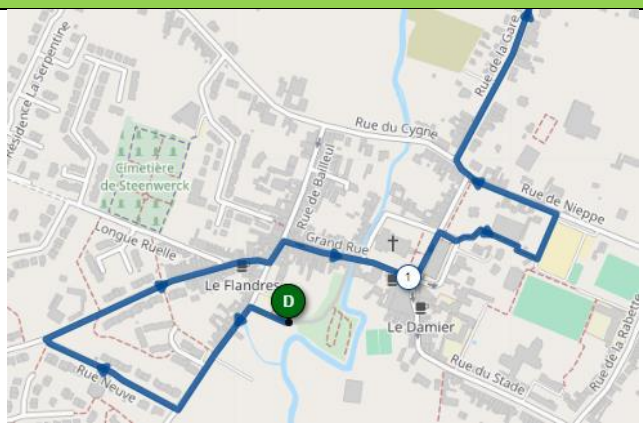

L'accès à Steenwerck, du mercredi 16h au jeudi 19h :

- L'accès à l'A25 par la sortie 10 – centre commercial de Bailleul sera entièrement libre et à privilégier.
- Pour accéder au secteur Estaires – Croix du Bac :
  - La route de la croix du Bac, rue du Mortier, rue du Musée seront barrées.
  - Un axe depuis la Poste passant par la rue du saule – rue du Beaumart – rue des haies Basses – rue de l'épinette sera à privilégier
- La rue de la Menegatte est déviée par la rue des 3 arbres
- Trois alternats de circulation avec feux de chantiers sont mis en place rue du Pont d'Achelles ; au Mortier ; au Doulieu

DANSE EN EXTERIEUR

LOVE ME TENDER

Cie Cas Public / Hélène Blackburn
artiste associée du Centre André Malraux

Après la version « salle » présentée début mars à l'Espace Flandre, voici la version « extérieure » de Love me tender.

Vive et précise, la danse toujours virtuose se déploie en une succession de duos et de solos évoluant en trios, quatuors et ensembles. Les interprètes deviennent tour à tour spectateurs, éclairagistes ou participants. Se jouant des codes et des genres, cette aventure impromptue met en exergue ombres, reflets et lumières pour dire le rapport à l'autre et à l'espace, et surtout l'impression d'un bonheur retrouvé, celui du vivre-ensemble.

JEUDI 5 MAI 2022

Parvis de la Mairie Steenwerck - 20h00

TOUT PUBLIC	DURÉE **50 min**	GRATUIT